

■ **Taylor Hofer International Holding SA en liquidation**, Le Locle, CH-020-3918783-0 (FOSC du 17.10.2008, p. 10/4695184). Par ordonnance du 04.11.2008, le Tribunal civil du district du Locle a prononcé la clôture de la faillite de la société. Si aucune opposition n'est formulée dans les trois mois qui suivent la publication de la suspension de la faillite, l'inscription sera radiée.